

Commune de Bulle

Séance du conseil municipal du 21 novembre 2017 sur convocation du 15 novembre 2017

7 membres du CM présents

Excusés : Isabelle Jeannin, Dominique Perny, Benjamin Mathis, Jean-Claude Barçon

Secrétaire : Sophie Morel

- **Travaux forêts 2018**

Présentation par Benoît Lhomme (ONF) en présence des membres de la commission forêt.

Détail des travaux proposés :

Intervention en futaie irrégulière parcelles 20, 7 et HA pour un montant de **3 961 € HT**

Dégagement manuel de plantation parcelles 8, 9, 13, 14, 20 et 22 pour **3 278 € HT**

Mise en place de 300 plants sur la parcelle 8 pour **732 € HT**

- **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 25 octobre 2017**

Ajout au CR de l'avenant pour le lot Sanitaire plomberie pour les travaux de la Mairie. En effet, lors de son décompte général définitif, l'entreprise a facturé les travaux faits en prévision du branchement des futurs appartements au-dessus de la Mairie. Le montant de l'avenant est de **4 750 € HT**.

Une délibération est prise à l'unanimité des membres présents pour valider cet avenant.

- **Travaux de réhabilitation et de mise en accessibilité Mairie - préau et leurs abords.**

Les travaux sont quasiment terminés. Le mobilier commandé doit être installé fin novembre pour une installation du secrétariat courant décembre 2017. La bibliothèque est déjà opérationnelle.

Un **prêt relais de 100 000 €** est nécessaire dans l'attente du versement des subventions à percevoir.

Une délibération est prise à l'unanimité des membres présents pour contracter ce prêt auprès du Crédit Agricole avec les caractéristiques suivantes :

prêt relais court terme sur 2 ans - Euribor 3 mois (- 0,329 %) + marge de 0,92 % soit 0,591 % variable à ce jour - Frais de dossier 150 € - Remboursement anticipé sans pénalité

Une délibération est également prise à l'unanimité des membres présents pour solliciter une subvention DETR pour l'achat d'un ordinateur et d'un disque dur pour un montant de 838,16 € HT afin d'améliorer l'informatisation du secrétariat de Mairie.

- **Contrat d'assurance de la Commune**

Le contrat d'assurance qui nous liait à la SMACL est arrivé à échéance le 31 décembre 2017.

Un nouveau contrat a été signé avec **AXA** avec l'avantage d'avoir un correspondant local à Frasne.

- **Convention liaisons douces avec la CFD**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer une convention avec la CFD autorisant le passage, l'entretien et le balisage des itinéraires de liaisons douces pédestres et cyclables sur le domaine privé de la Commune avec les spécificités suivantes : Prestation gratuite, durée de 5 ans, signalétique et promotion prise en charge par la CFD

Une délibération est prise à l'unanimité des membres présents pour autoriser le Maire à signer cette convention.

QUESTIONS DIVERSES

Autorisation d'ester en justice

Vu l'article L2122-22 du CGCT et rappelant l'article 16 de la délibération du 8 avril 2014 concernant les pouvoirs en faveur du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à intenter au nom de la Commune les actions en justice notamment dans les affaires liées à l'appartement communal sis au 18 Grande Rue.

Bilan réunion du CCAS du 16 novembre

Les membres du CCAS vont distribuer 28 colis aux personnes âgées de plus de 75 ans du village. Le coût sera réparti à part égale entre la commune et le CCAS.

Préparation repas des bénévoles de la Randonnée des Fruitières

Une centaine de bénévoles a répondu à l'invitation des 2 communes de Bulle et de Boujailles au repas du 25 novembre prévu à la salle Foblant le midi et le soir.

La séance est levée à 22 h 30.

La secrétaire